

Sécurité de l'établissement et gestion des élèves après le temps scolaire pour les activités périscolaires

Entendu que les élèves doivent quitter l'enceinte de l'établissement à la fin des cours de l'après-midi à 17h05, et qu'il n'y a plus de personnels de vie pour les encadrer, je vous propose le fonctionnement suivant pour la transition entre la fin des cours et le début des activités du périscolaire sur le plateau sportif :

A. Après 17h05, les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Début des activités :

- L'accès au plateau sportif se fait par le parking professeur pour les élèves qui sont déjà sortis de l'établissement.
- Afin de se rendre sur le site sportif depuis le parking du personnel en toute sécurité, *une zone piétonne réservée et identifiable par un marquage au sol assurera la libre circulation des élèves et des parents.*
- Les élèves encore dans l'établissement à 17h05 se rendent directement sur site depuis la cour en veillant à prendre l'ensemble de leurs affaires, en passant à leur casier au préalable.
- Les animateurs attendent leurs élèves sur le site.

Les points d'accès suivants seront interdits après 17h05 dans le sens plateau sportif vers cour centrale. Un affichage sera mis en place à cet effet.

- Passage au niveau de la salle de repos des enseignants (cf. plan, porte 2)
- Porte côté cour vers les vestiaires (proche du gymnase climatisé) (cf. plan, porte 3)
- Porte côté cour vers le terrain de foot (proche de l'accès piscine) (cf. plan, porte 4)
- Le passage vers la zone administrative dans le parking du personnel ne doit pas être utilisé (cf. plan, porte 5).

Fin des activités :

- La sortie se fait par le parking du personnel
- A la fin des activités, l'animateur veille à être le dernier à quitter le complexe sportif. La récupération des élèves à l'extérieur de l'établissement est de la responsabilité des parents.

B. Après 12h10, les mercredis

Les élèves mangeant à la cantine et ayant une activité sportive à 14h00 ou 15h00 sont surveillés par Singsanti PHAMPHAKDY de 12h10 à 15h10. Durant cette période :

- La salle d'étude avec des jeux de société ainsi que la cour sont mises à disposition des élèves sous la surveillance de Singsanti,
- Les élèves restent dans l'enceinte de l'établissement et se rendent 10 min avant le début des activités vers le complexe sportif.
- Les élèves qui mangent à l'extérieur se rendent sur site par l'entrée parking comme les autres jours de la semaine. *Une zone piétonne réservée et identifiable par un marquage au sol assurera la libre circulation des élèves et des parents.*
- *Les animateurs attendent leurs élèves sur le site.*
- A la fin des activités, l'animateur veille à être le dernier à quitter le complexe sportif. La récupération des élèves à l'extérieur de l'établissement est de la responsabilité des parents.

C. Le samedi matin (activité Danse)

- Les élèves sont récupérés par leurs animateurs devant l'établissement et se rendent ensemble vers le pôle sportif en passant par le parking personnel,
- Les élèves de seconde qui sont en devoir jusque 10h15, se rendent directement depuis la salle vers le site sportif.

